



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Affaire suivie par Patricia DI LORETO

patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

03 87 24 31 29

Metz, le 29/01/2018

Monsieur le Maire
de la Commune de Sarreguemines

2 rue du Maire Massing
57200 SARREGUEMINES

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 4 octobre 2017, je vous ai accusé réception du dossier de la déclaration n° 57-2017-00423 réceptionné au guichet unique de la Police de l'Eau au 26/09/17, complété le 30/11/2017, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **La gestion du rejet des eaux pluviales provenant de l'aménagement du lotissement « Le Domaine de la Blies », d'environ 20 lots à 57200 SARREGUEMINES**

Je vous précise que votre dossier « eaux pluviales » est désormais complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le «**récépissé de déclaration**», clôturant son instruction administrative. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien adresser un certificat d'affichage comportant le n° **de déclaration n° 57-2017-00423**, et précisant les dates de publication, au service Police de l'Eau, Délégation départementale des Territoires, ZAC des Terrasses de la Sarre, CS 50257, 57402 SARREBOURG Cedex.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie à :

- BE MK Etudes – 3 rue de Metz
57990 IPPLING

- CASC – Services techniques - 99 rue du Mal Foch
BP 80805 - 57208 SARREGUEMINES CEDES

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE-POTIER